



Ecole Privée St Vincent de Paul
259 rue de l'église
Dorignies 59500 DOUAI

Tél 0327886718 Fax 0963029815
Email st.vdp.dorignies@orange.fr
www.stvincentdouai.fr



TARIFS 2024/2025

Contribution familiale : (tarif mensuel pendant 10 mois)

	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants
Tarif normal	34 €	61,5 €	89 €	96 €
Quotient ≤ 395	30,5 €	54 €	74 €	80 €
396 < Quotient < 530	32 €	56 €	80,5 €	88 €

Contribution de solidarité : (facultative) Aide au projet de réfection de la cour des primaires

10 €	20 €	30 €	50 €	Autres
------	------	------	------	--------

Coopérative scolaire : 2,70 € (tarif mensuel pendant 10 mois) .

Assurance : prise en charge par l'établissement.

Aide aux devoirs (1h) : (mensuel)

	1 enfant	2 et +	<u>OU</u>
Base 4 j/s	55 €	84 €	
Base 3 j/s	41,5 €	63,5 €	
Base 2 j/s	27,5 €	42 €	
Base 1 j/s	14 €	21 €	

Aide aux devoirs (1h)
+ 1/2 heure garderie :

	1 enfant	2 et +
	65,5 €	101,5 €
	49 €	76 €
	33 €	50,5 €
	16,5 €	25,5 €

Aide aux devoirs (1h) + 1 heure de garderie (18h30) :

	1 enfant	2 et +
Base 4j/s	71 €	107 €
Base 3j/s	54 €	80 €
Base 2j/s	36 €	53,5 €
Base 1j/s	18 €	27 €

Tournez svp...

Garderie : (mensuel)

	1 enfant	2 enfants et +
Matin (base 4 j)	27,5 €	44,5 €
Soir jusque 18 heures	29,5 €	48,5 €
Soir jusque 18h30	35 €	55 €
Matin et soir	45 €	69 €

Ugsl (union générale sportive enseignement libre) : pris en charge par l'établissement.

Restauration : (Tarif mensuel sur 10 mois)

1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants
63,5 €	120 €	165 €	197 €

Carte « Occasionnel » : garderie ou repas (carte 27€ pour 5 présences).

Apel : Adhésion facultative annuelle pour l'aîné de la famille : 16€ .

Modalités

- Les familles s'engagent à respecter ces tarifs dès l'inscription et pour toute l'année.
- La facture envoyée à chaque début de mois sera payable avant le 15 du mois.
- En cas de prélèvement refusé, les frais de banque seront réclamés à la prochaine facture.
- Les cartes "occasionnel" garderie/restauration sont valables toute la scolarité.
- Les absences seront décomptées le mois suivant uniquement pour la restauration (sur la base de 3€ le repas).

En cas de modification importante de votre situation familiale entraînant des difficultés financières, contactez Madame la Directrice, une bourse pourrait vous être attribuée.